

**Services externes**  
**10905 boul. Henri-Bourassa Est**  
**Montréal QC H1C 1H1**

**Téléphone : 514 648-8461 poste 1772**  
**Télécopieur : 514 881-3705**

**Site internet : [www.pinel.qc.ca](http://www.pinel.qc.ca)**

***Nous tenons à remercier un bénéficiaire de notre programme pour la réalisation de la photo en page couverture.***

**2019**



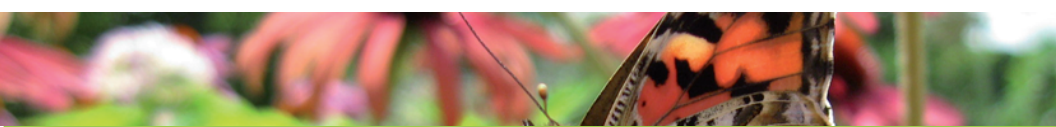
Institut national  
de psychiatrie légale  
**Philippe-Pinel**

**AFFILIÉ À**  
Université  
de Montréal

# Programme transition- réadaptation

LES SERVICES EXTERNES





Ce programme offre des services de suivi par une équipe multidisciplinaire composée de psychiatres, psychologues, criminologues et infirmières cliniciennes visant la réintégration dans la communauté des personnes ayant été hospitalisées à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

Ces services sont offerts à une clientèle adulte atteinte de problèmes de santé mentale avec un potentiel d'agressivité et présentant un statut légal de nature diverse. Ainsi, certaines personnes reçoivent des soins sur une base volontaire, tandis que d'autres sont soumises à une ordonnance du Tribunal administratif du Québec (TAQ), c'est-à-dire qu'elles ont été reconnues non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux.

## SERVICES OFFERTS

- Suivi criminologique dans la communauté :
  - Évaluation de l'état mental
  - Évaluation et gestion des facteurs de risque auto et hétéro-agressifs
- Intervention de groupe visant à améliorer l'estime de soi et faciliter la réintégration dans la société
- Suivi par l'équipe de soutien à l'intégration sociale (SIS) composée de psychoéducateurs et d'éducateurs

## PROVENANCE DES DEMANDES

Toutes les demandes proviennent de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.\*

\* Tous les bénéficiaires ont été hospitalisés à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et poursuivent leur réinsertion sous les soins de l'équipe du programme transition- réadaptation.

## SPÉCIFICITÉS

- Complexité des problématiques
- Clientèle présentant un double stigma : maladie mentale et violence
- Gestion de comportements violents
- Gestion de mandats légaux
- Délais rapides d'intervention

## OBJECTIFS VISÉS

- Maintien de la stabilité de l'état mental
- Évaluation et gestion du risque de violence
- Évolution vers des soins prodigués dans un cadre le moins restrictif possible
- Amélioration de la qualité de vie

## UN POINT DE SERVICES

### Les services externes

Ce point de services comprend des mesures sécuritaires plus contraignantes puisqu'on y rencontre la clientèle plus fragile présentant un potentiel d'agressivité plus élevé.

